Le Conseil Constitutionnel confirme lâ€™illÃ©galitÃ© des coupures dâ€™eau

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2015

Le Conseil constitutionnel a rendu sa dÃ©cision dans le cadre de la QPC (Question Prioritaire de ConstitutionnalitÃ©) dÃ©posÃ©e par la SAUR relative Ã l'interdiction de l'interruption de la distribution d'eau dans les rÃ©sidences principales pour non-paiement des factures. Le verdict est sans appel : l'interdiction des coupures d'eau est bien conforme Ã la Constitution.

La haute juridiction a considÃ©rÃ© que la loi Brottes nÂ° 2013-312 ne contredisait pas la libertÃ© d'entreprendre, la libertÃ© contractuelle, le principe d'Ã©galitÃ© devant la loi ou encore le principe d'Ã©galitÃ© devant les charges publiques. La loi Brottes est ainsi confirmÃ©e et doit Ãªtre appliquÃ©e.

Cette dÃ©cision est l'aboutissement d'un long combat pour le respect de la loi et de la dignitÃ© des plus dÃ©munis. AprÃ¨s de nombreuses jurisprudences de tribunaux d'instance et de grande instance (Soissons, Bourges, Valenciennes, Thionville, Lyon, Gonesse), le Conseil constitutionnel ancre le droit Ã l'eau pour tous dans le droit franÃ§ais. Cette avancÃ©e en appelle d'autres et notamment la pleine reconnaissance du droit Ã l'eau et Ã l'assainissement qui fera l'objet d'une proposition de loi dans les prochains mois.

Le service public de l'eau sort renforcÃ© du combat menÃ© par France LibertÃ©s et la Coordination Eau ÃŽle-de-France. Les deux ONG rappellent :

-

l'ensemble des distributeurs Ã stopper la pratique illÃ©gale et inhumaine des coupures d'eau et Ã rÃ©tablir l'alimentation Ã tous les foyers actuellement dans cette situation ;

-

les autoritÃ©s locales responsables de la mise en œuvre du service public Ã exercer leurs prÃ©rogatives et, en prioritÃ©, la protection des plus dÃ©munis pour l'accÃ¨s Ã l'eau.

France
LibertÃ©s et la Coordination Eau ÃŽle-de-France resteront vigilants quant Ã l'application de la loi et poursuivront leur action pour protÃ©ger les plus dÃ©munis.

DÃ©cision du Conseil constitutionnelÂ - nÂ° 2015-470 QPC du 29-05-2015

Pour rappel :

Audience du 19 mai 2015 (vidÃ©o) - Conseil constitutionnel

France LibertÃ©s - Coordination Eau ÃŽle-de-FranceÂ